Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 11258
18 avril 2007

Expulsion de Russie d'une pratiquante du Falun Gong

Question écrite n°523 au Comité des Ministres
présentée par M. Lindblad

Mme Hui Ma, pratiquante chinoise du Falun Gong résidant à Saint-Pétersbourg, a été expulsée de son domicile, avec sa fille âgée de sept ans, par des agents de l'immigration russes. La mère et la fille ont été renvoyées en Chine.

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés en Russie a reconnu la situation de réfugiée de Mme Ma. Les autorités russes de l'immigration ont cependant refusé de lui accorder ce statut. L'affaire, qui faisait l'objet d'un recours, devait initialement être examinée par un tribunal le 30 mars 2007. Or le bureau de l'immigration russe a décidé d'expulser Mme Hui Ma et sa fille vers Pékin.

Le comportement des autorités russes semble avoir un caractère systématique. Il va à l'encontre d'une décision de l'ONU et de tous les principes que défend le Conseil de l'Europe. C'est pourquoi je réitère la question que j'ai déjà posée afin de savoir quelles démarches et quelles mesures le Comité des Ministres compte entreprendre pour amener la Fédération de Russie à se conformer à ses obligations en tant que membre du Conseil de l'Europe.

Signé[1]*:*

LINDBLAD, Göran, Suède, PPE/DC

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe